

Nantes, le 12 septembre 1996

N° 96.49- DEL/NT/HG/FB

Monsieur le Directeur
Direction Départementale
des Affaires Maritimes
Quartier de Nantes
22 bis, boulevard Launay
BP 3919
44039 NANTES CEDEX 04

Objet : Création d'un parc d'initiation à l'environnement, Commune de Bouguenais.
V/réf. : votre envoi n° 625/SEC.

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier ci-dessus référencé, veuillez trouver en communication quelques remarques relatives au projet de **création d'un parc d'initiation à l'environnement** sur la commune de Bouguenais.

1. Concernant l'impact éventuel de l'aménagement sur la qualité de l'eau du milieu récepteur, il semble que celui-ci puisse être réduit et acceptable en optant pour le principe d'une gestion des eaux telle que proposée par l'étude d'impact en page 41 : l'étier récepteur et la proximité de la Loire favoriseront la dispersion de l'effluent.
2. Je m'interroge néanmoins sur les objectifs du projet et le maintien de bonnes conditions ultérieures pour sa pérennisation. Les objectifs du projet, comme présentés en page 1 de l'étude, apparaissent clairement comme un aménagement touristique léger à vocation pédagogique. Ils s'appuient sur une modification du site actuel (zone humide, riche et attractive pour l'avifaune) en un milieu aquatique dont les abords seront rendus accessibles pour la promenade et pour l'observation de l'avifaune que l'on souhaite voir s'y installer.

L'étude d'impact pêche par un manque d'information concernant la qualité de l'eau du site et son évolution saisonnière (un seul prélèvement réalisé en juin 1996, cf. page 13), et par un manque de clarté sur les risques de dégradation de l'eau dans le plan ainsi créé. Des contradictions apparaissent sur le risque de stratification de l'eau entre la surface et le fond, tel que cela est présenté en page 34 (alinéa 5) et en page 37 (dernier alinéa).

De plus, il apparaît clairement que le plan d'eau sera concerné par les problèmes d'eutrophisation, avec les effets induits sur la vie aquatique, sur l'envasement, etc. ce qui justifiera des opérations d'entretien telles que le curage ou un faucardage relativement fréquent.

Ces questions posent le problème de la bonne adéquation de ce projet pédagogique visant à l'observation d'un milieu dit « naturel » avec les opérations d'entretien relativement fréquentes que l'étude prévoit. Ces opérations annoncent une déstabilisation de l'écosystème avec un risque pour l'implantation de l'avifaune, à laquelle viendra, bien sûr, s'ajouter la fréquentation du site, comme cela est annoncé dans le préambule en page 1.

Espérant que ces quelques réflexions viendront en appui à l'élaboration de votre avis, je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Chef du Laboratoire DEL Nantes,

H. GROSSEL

Copies: D/CN
DEL/AA